BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 1542

62 – PAS-DE-CALAIS

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'ARRAS

Ventes et cessions

435 137 336 RCS Arras.
DISTRIPRO.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 100000.00 EUR.
Adresse : Zone Artoipole Allée d'Italie, 62223 Feuchy.
Oppositions : Art. L.236-14 du code de commerce.
Commentaires : DISTRIPRO, Société par actions simplifiée au capital de 100.000 euros, Siège social : Zone Artoipole - Allée d'Italie 62223 FEUCHY - 435 137 336 RCS ARRAS - CYNO-SUD Société par actions simplifiée au capital de 100.000 euros, Siège social : Zone Artoipole - Allée d'Italie 62223 FEUCHY - 799 289 020 RCS ARRAS. Avis de projet de fusion par voie d'absorption de CYNO-SUD par DISTRIPRO. Evaluation de l'actif et du passif de CYNO-SUD dont la transmission à DISTRIPRO est prévue: Montant de l'actif : 581.862 euros; Montant du passif : 432.733 euros; Augmentation du capital de DISTRIPRO, société absorbante : DISTRIPRO, société absorbante détenant la totalité des actions de CYNO-SUD société absorbée, il ne sera procédé à aucune augmentation du capital. De même, les apports effectués par la société absorbée n'étant pas rémunérés par l'attribution d'actions émises par la société absorbante, il n'a pas été établi de rapport d'échange. Montant prévu du boni de fusion : 39.129 euros. Dépôt du projet de fusion. Le projet de fusion établi le 30 décembre 2021 a été déposé le 12 janvier 2022 au nom des deux sociétés, au greffe du tribunal de commerce d'Arras.